



Appui pour la communication et la valorisation médiatique des actions de l'ODEADOM Définition de besoins Paris le 15 janvier 2025

L'Office de Développement de l'Économie Agricole d'Outre-Mer (ODEADOM) œuvre au développement durable de l'économie agricole des cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion) et de trois collectivités d'outre-mer (Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon). Il est plus épisodiquement en contact avec les collectivités françaises du Pacifique

L'ODEADOM est un organisme payeur d'interventions financières européennes et nationales. Il participe ainsi au développement des différentes filières ultramarines, qu'elles soient destinées à l'exportation ou au marché local. Les interventions de l'Office visent à améliorer la compétitivité économique, technique et environnementale des filières en tenant compte de leur contexte local et de la concurrence internationale. Il est un lieu de concertation national sur le développement des filières agricoles et agroalimentaires. Il est également un organisme expert pour l'économie agricole pour les différents partenaires publics et privés.

Objectifs

L'appui **pour la communication et la valorisation médiatique des actions de l'ODEADOM** consiste à proposer une prestation pour la direction de l'ODEADOM destinée à assurer à la fois un relais médiatique des actions de l'office et venir en appui à la communication quant aux approches du développement économique des secteurs agricoles et agroalimentaires des territoires ultramarins avec lequel travaille l'Office.

A cette fin, l'ODEADOM fournira l'ensemble des informations nécessaires en début d'exercice, et au fil de l'année, les plannings et projets d'évènements.

Attentes

- Valorisation d'informations et de sujets relatifs au développement agricole des Outre-mer en cours d'année (reportages, dossiers, articles) sous des formats variés
- Récupération des informations concernant les actions de l'ODEADOM, et sélection des éléments pertinents pour une valorisation médiatique optimale des enjeux de l'ODEADOM au niveau hexagonal et dans les bassins des Outre-mer pour une visibilité maximale des actions
- Mise en avant sous forme de fil info des sujets les plus pertinents pour une valorisation accrue et une possibilité de reprise par les partenaires media et dans les revues de presse institutionnelles et économiques.
- Interviews en fonction de l'actualité (interviews écrites et filmées en fonction du dispositif), brèves, expertises à valoriser des personnalités pertinentes
- Reportages spécifiques en fonction de l'actualité,
- Valorisation des rapports d'études produits par l'office ou ses partenaires à sélectionner d'un commun accord pour valoriser les activités de l'institution sur les activités dans les territoires
- Mise en avant des actualités de l'ODEADOM, déplacement dans les territoires et toute autre information pertinente

-Appui à l'organisation de conférences de presses dédiées

-Appui à la valorisation des temps forts de l'ODEADOM en cours d'année.

Mise à disposition d'équipes pour couvertures en fonction date et disponibilités, la couverture et le déplacement sont à la charge du prestataire

-Soutien à l'organisation et à la communication des activités et évènements lors du SIA2025 (aide à la gestion de relais presse)

Organisation d'un dispositif de communication pour la période du SIA, pour valoriser les temps forts. Ceci s'effectuant en amont pour les annonces des temps forts, pendant le SIA de façon récurrente, en aval avec une analyse des retours presse.

Au-delà, il est attendu du prestataire qu'il participe à la réflexion quant à la mise en place de dispositifs particuliers pour valoriser l'ODEADOM et les acteurs agricoles des Outre-mer.

Rilan

Un bilan de la prestation sera réalisé à l'issue de l'année par le prestataire détaillant les actions engagées et les retours enregistrés.

Sur la base de ces éléments, le prestataire doit produire un devis reprenant en détail les propositions d'actions et de valorisation des activités de l'ODEADOM, le coût HT/TTC ainsi que les actions majeures proposées pour l'année 2025

Une réunion mensuelle sera organisée avec le prestataire qui donnera lieu à un relevé de conclusions.

Les candidats peuvent produire un devis au plus tard le 30 janvier 2025

Durée de la prestation : douze mois à partir de la signature de la convention du 1er Janvier 2025 au 31 Décembre 2025